

L'éducation au Chili à l'époque de l'Indépendance (1810-1833)

« L'art de former les hommes est, en tout pays, si étroitement lié à la forme du gouvernement, qu'il n'est pas possible de faire aucun changement considérable dans l'éducation publique, sans en faire dans la constitution même des États »

Helvétius

DURANT L'ÉPOQUE COLONIALE, la monarchie espagnole avait laissé l'éducation dans ses possessions d'outre-mer, du niveau élémentaire à l'universitaire, aux soins de l'Église ou sous son patronage immédiat. A la veille de l'Indépendance, l'enseignement, qui suivait dans ses grandes lignes le régime général d'études de la métropole, continuait d'être conforme aux vieux moules scolastiques et ceci malgré les critiques d'hommes d'Etat éclairés qui demandaient une rénovation en profondeur du régime éducatif espagnol¹.

Ainsi, au Chili, trois siècles durant, les évêques créèrent des séminaires pour la préparation du clergé de leurs diocèses. Les congrégations annexèrent à leurs couvents des écoles pour la formation des novices et quelques écoles primaires plus ou moins publiques. Les paroisses, pour leur part, annexèrent aussi des écoles à leurs temples. Enfin, plus d'une communauté, celle des jésuites en particulier, ouvrirent des collèges à vocation culturelle plus vaste.

¹ A cet égard, Victorián de Villaba, avocat général de l'Audience de Charcas, se demandait, à la fin du XVIII^e siècle, « si une nation qui enseignait à peine les véritables sciences et qui avait un nombre infini de chaires de jargon ecclésiastique pouvait être considérée comme cultivée ». A la suite de quoi, il interrogeait ses lecteurs : « Peut-on tenir pour cultivée une nation où la géographie, l'arithmétique, les mathématiques, la chimie, la physique, les langues vivantes, l'histoire et la politique étaient absentes des universités et où par contre on trouvait seulement l'enseignement de la philosophie aristotélicienne, du droit romain, de la théologie scolastique et de la médecine péripathétique ? ». In Sergio Villalobos R., *Tradición y Reforma en 1810*. Santiago, Ediciones de la Universidad de Chile, 1961, p. 63.

L'Université de *San Felipe*, fondée à Santiago à la suite d'une autorisation royale, initia ses cours en 1758 et, en 1810, elle avait déjà formé des centaines de docteurs en théologie et en jurisprudence. Afin de remplacer le collège d'enseignement secondaire que les jésuites maintinrent à Santiago jusqu'à la date de leur expulsion, en 1778, on établit le *Convictorio Carolino*. Dans ce pensionnat, dont l'influence et le prestige étaient comparables à ceux de l'Université, on étudiait outre le latin, la théologie, la philosophie et la jurisprudence. Bien qu'il fut confessionnel, de doctes et distingués laïques qui y enseignaient contribuèrent à offrir une certaine orientation scientifique à l'éducation de l'époque. A mi-chemin entre l'enseignement secondaire et l'universitaire, se trouvaient deux séminaires conciliaires, l'un à Santiago et l'autre à Concepcion, consacrés tous deux à la formation exclusive du clergé.

Grâce à l'initiative et à l'impulsion du savant philanthrope Manuel de Salas, l'Académie de *San Luis* ouvrit ses portes à Santiago en 1797. Conçu comme un établissement d'enseignement technique, on devait y étudier l'arithmétique, la géométrie, la physique, la chimie, la minéralogie et le dessin appliqués à l'industrie, sans oublier les langues². Cette académie tendait à la formation de maître d'œuvres, d'arpenteurs et d'administrateurs de grandes propriétés, toute une révolution éducative à un moment où l'enseignement avait une claire dimension livresque. Cette institution coloniale progressiste, inspirée par les idées du Despotisme éclairé, fut le seul établissement d'éducation proprement civil du pays mais, malheureusement, il fut bientôt voué à l'échec : l'application pratique que poursuivaient ses études se heurtait à une ambiance sociale lourde et hostile à ce genre d'instruction³.

La nature des études ne permettait pas, aussi bien aux élèves qu'aux étudiants, une acquisition appréciable des connaissances. Les écoles enseignaient à lire et à écrire, les rudiments de l'arithmétique et du latin. Seul le catéchisme était enseigné avec plus de profondeur. Dans les collèges ou dans les *convictorios*, on donnait la préférence au latin, ainsi qu'à la théologie, à la philosophie et à la rhétorique. A l'Université, les études ne s'approfondissaient qu'à force de latin. Le cours de mathématiques pour arpenteurs fonctionna avec beaucoup de difficultés par manque de professeurs compétents et, pire encore, d'étudiants. La situation académique des chaires de médecine était à peine plus heureuse. On sait que les professions d'ingénieur et de médecin ne jouissaient alors que d'une considération sociale limitée, raison pour laquelle il y avait peu de jeunes intéressés à s'y consacrer⁴.

L'état de l'éducation et ses conséquences sociales fut l'objet de sévères critiques de la part des *criollos* éclairés de la fin de l'époque coloniale. Parmi les observateurs de la société chilienne, on peut en citer deux qui joueront par la suite, à l'époque de l'Indépendance, un rôle culturel important : le prêtre Camilo Henríquez, de l'ordre des agonisants, et l'économiste

2 Patricia Arancibia Clavel et Aldo Yávar Meza. *La agronomía en la agricultura chilena*. Santiago, Colegio de Ingenieros Agrónomos, 1994, p. 92.

3 De Salas ne se découragea pourtant pas : durant l'époque de l'Indépendance, il eut la possibilité de faire germer ses idées d'une éducation au service de l'industrie.

4 Luis Galdames. *Historia de Chile. La evolución constitucional 1810-1925*. T I. Santiago, Balcells et Co, 1926, p. 21-22.

Anselmo de la Cruz. Le premier nous a laissé un tableau assez sombre de l'éducation et de la culture des différentes catégories sociales de son époque :

La population du Chili se divise en deux classes : les nobles et les plébéiens. Les premiers sont en général de gros propriétaires fonciers unis entre eux par des liens familiaux. Les plébéiens, de par le fait de vivre dans les possessions des nobles ou d'être leurs journaliers, se trouvent dans une totale dépendance personnelle vis-à-vis de leurs maîtres, comme pendant le servage du Moyen Âge. Presque aucun des membres de la noblesse ne reçut d'éducation scolaire : très peu d'entre eux reçurent une éducation monacale dans les couvents et au séminaire. En dehors d'une demi-douzaine de nobles, aucun d'entre eux ne peut lire de livres en français et personne, sans exception, ne peut lire l'anglais. Ainsi donc, les œuvres philosophiques libérales leur étaient aussi méconnues que celles de géographie et de mathématiques. Ils ne savaient ce qu'est la liberté et ils ne la désiraient pas. L'ignorance de la plèbe était encore plus grande [...] Elle adore le nom du roi, sans savoir qui il est. Elle juge qu'on doit se battre seulement pour la loi de Dieu, sans pourtant l'observer et sans savoir qu'est-ce que la loi ni qui est Dieu »⁵.

De la Cruz, moins fougueux et moins virulent que Henríquez, critique indirectement le problème de l'éducation et, tout en étudiant ses conséquences économiques, avance des propositions proches de l'idéal éducatif de Manuel de Salas. Doté d'un esprit critique profond et s'inspirant des doctrines et des pratiques économiques de l'Europe, de la Cruz proposa au Tribunal Royal du Consulat un vaste plan de formation professionnelle conforme aux besoins du pays. A ce propos, de la Cruz soulignait qu'une éducation populaire, ample et bien diffusée, constituait non seulement un outil efficace pour former des hommes instruits dans tous les domaines, moralement sains et aptes à bien se comporter en société, mais qu'elle était aussi « le moyen le plus approprié pour contenir les désordres sociaux et développer l'agriculture, l'industrie, le commerce et l'art dans le pays ». Ainsi, la diffusion de l'éducation transformerait l'élément humain du pays en forces productives de haute qualité et de grande efficacité qui feraient du Chili « le comptoir commercial du monde ».

De la Cruz pensait aussi que l'éducation populaire aviverait la conscience nationale des Chiliens, ce qui leur permettrait de se libérer du joug espagnol. Ainsi, le 13 janvier 1808, il déclarait aux membres du Consulat que « lorsque l'éducation populaire sera établie dans tout le royaume, alors on connaîtra la valeur de ce beau pays, on saura de combien son commerce externe et de luxe est susceptible d'enrichir le pays, et alors seulement il aura honte de se trouver comme il l'est sous le joug de la servitude coloniale »⁶.

5 Document écrit à Buenos Aires en 1816. Cité par Raúl Silva Castro. *Prensa y Periodismo en Chile*. Santiago, Ediciones de la Universidad de Chile, 1958, p. 42-43.

6 Hernán Ramírez Necochea. *Antecedentes económicos de la independencia de Chile*. Santiago, Editorial Universitaria, 1967, p. 108-109.

Bien que l'enseignement en général fut limité et dépourvu de fondements scientifiques, les établissements éducatifs développèrent une action pédagogique notable en faveur des valeurs métropolitaines. Hormis l'Académie de *San Luis*, qui proposait une éducation spécialisée, les autres établissements offraient une éducation uniforme, égale pour tous. Les enfants et les jeunes étaient quotidiennement soumis à des prières, des pénitences, des confessions et des serments en hommage à Dieu et au roi, au dogme et à la foi, en un mot, à tout un ensemble de pratiques et de disciplines mentales destinées à cimenter le respect envers l'autorité royale dont le pouvoir, d'origine divine, s'unissait jusqu'à se confondre avec l'autorité et le pouvoir de l'Eglise.

Quoi qu'il en fût, l'aspect formel de cette éducation ne manquait pas non plus d'être efficace. L'activité de l'enseignement était une gymnastique salubre pour les facultés de l'esprit, elle lui ouvrait de nouveaux horizons et développait ses aptitudes à la réflexion qui, autrement, seraient demeurées dans une atrophie permanente. Cependant, son aspect social était encore plus important. En effet, à partir de la deuxième moitié du XVIII^e siècle, la culture cessa d'être le patrimoine exclusif du clergé et pénétra dans un groupe créole capable de la diffuser plus largement.

Malheureusement, on constate que seule une partie insignifiante de la société avait fait des études complètes ou avait reçu un certain degré d'instruction. Le nombre d'écoles demeura très réduit et, comme les collèges et l'Université, elles restaient payantes. Aucun de ces établissements n'arriva à réunir annuellement, dans ses classes, plus de cent élèves. La grande masse de la population créole demeura absolument analphabète et la multitude de métis ne se vit offrir aucune opportunité pour suivre des études : son instruction était considérée comme dangereuse d'un point de vue politique et comme inconvenante d'un point de vue économique.

Enfin, l'éducation féminine était pratiquement inexistante : seuls quelques couvents de religieuses possédèrent des écoles annexes. Les religieuses apprenaient aux filles la lecture, le catéchisme et les travaux ménagers... rarement, l'écriture. Leur donner davantage de connaissances signifiait mettre à l'épreuve leur moralité.

Telle était la situation de l'éducation chilienne à la veille de l'Indépendance.

*

Au cours des dernières décennies du XVIII^e siècle, un nombre réduit de *criollos*, par esprit de contradiction ou en réaction aux études suivies dans les universités hispano-américaines, cherchèrent ailleurs de nouvelles réponses à leurs inquiétudes intellectuelles et aux problèmes posés par la société coloniale. Influencée par la lecture des œuvres des penseurs modernes, par l'expérience acquise lors de voyages en Europe et par les sentiments du nationalisme naissant, cette élite éclairée proposera, à l'époque de l'Indépendance, une série de réformes destinées d'abord à libérer les colonies du carcan métropolitain, puis à renforcer les acquis de la révolution de l'Indépendance. Parmi ces réformes, l'éducation du peuple, pierre de touche de la philosophie des Lumières, occupait une place de choix dans les esprits progressistes de 1810.

Au cours de la campagne initiée dès les premiers mois de 1811 pour l'élection des députés au premier Congrès national, les membres du Conseil municipal de Santiago expliquaient que la future assemblée représentative aurait, entre autres objectifs primordiaux, « la réforme de l'instruction et de l'éducation publique, laquelle, tout en rectifiant les coutumes, devait former, dès le première âge, des citoyens utiles et bienfaisants à la religion et à la Patrie »⁷. On trouve les mêmes propos dans les discours d'ouverture du Congrès national⁸ (4 juillet 1811), mais les idées les plus élaborées et les projets les plus complets de l'époque sur le thème de l'éducation nationale sortiront de la plume de Juan Egaña, l'un des idéologues les plus prolifiques de la révolution de l'Indépendance⁹.

Juriste, philosophe et homme de lettres, Egaña pensait que l'éducation était le meilleur moyen pour atteindre la stabilité politique et le progrès économique du pays. Etant, selon lui, la première des conditions du pacte social, elle devait constituer la première attention de l'Etat. La loi se chargerait de la diriger conjointement avec les coutumes, « dans toutes les étapes de la vie du citoyen », et le tribunal de censure, qui la prenait sous sa protection, « répondrait à la présente génération et à celles des siècles à venir, du dépôt le plus sacré qui lui ait confié la patrie ».

L'éducation tendrait à former alors le caractère des citoyens, à éveiller les sentiments de fraternité, à reconnaître et à exalter la vertu et le talent, à impulser le développement de la richesse commune, à discipliner les aptitudes pour la vie pratique, à cultiver le respect pour la religion et les magistratures de l'Etat et, enfin, à doter le pays d'hommes supérieures capables de le diriger. Pour atteindre des objectifs si élevés, on établirait un grand Institut National de « sciences, arts, métiers, instruction militaire, religion et exercices qui donnent de l'activité, de la vigueur et de la santé ». En fait, Egaña prétendait créer une école polytechnique qui deviendrait par la suite le véritable centre et le modèle de son plan d'éducation tout entier.

Egaña détaillait ensuite chacune des nombreuses fonctions que cet Institut devait remplir. Il aurait un régime d'internat, de demi internat et d'externat. Il disposerait de sections masculines et féminines et s'occuperait de l'enseignement scientifique et technique depuis les classes de premières lettres jusqu'aux carrières professionnelles. Une section de formation

7 Alcibiades Roldan. *Las primeras asambleas nacionales*. Santiago, Imprenta Cervantes, 1890, p. 34.

8 A cet égard, le discours le plus percutant fut celui de Juan Martínez de Rozas, député de Concepción. Le célèbre tribun, expliquant à ses collègues députés son plan de réformes, soulignait que l'éducation était le moyen le plus éprouvé pour maintenir un gouvernement, élu par le suffrage libre, dans les limites de son autorité et pour circonscrire le peuple dans les limites de ses droits. « Si la classe nombreuse est occupée et l'élite qui doit la gouverner est instruite, ni la première penserait à changer sa situation, ni la seconde songerait à aller au-delà de son autorité ». Ainsi, dans le plan de réformes de Rozas, l'égalité et la souveraineté du peuple étaient respectivement les fondements de l'organisation sociale et de la constitution politique, et l'éducation générale était « la tâche la plus noble à laquelle les gouvernements pouvaient se consacrer ». Ibidem, p. 64.

9 Les idées et projets d'Egaña sur l'éducation se trouvent dans son *Discurso sobre la educación*, publié dans l'*Aurora de Chile* les 9 et 16 avril 1812, et dans son *Proyecto de una Constitución para el Estado de Chile* de 1811. Dans ce projet, le chapitre II, section III, était consacré à l'éducation et aux coutumes, et le titre XI, section I, à l'*Instituto Nacional*, son enseignement et pupillarité.

permanente serait ouverte à tous ceux qui désireraient commencer, approfondir ou terminer leurs études.

En outre, l'Institut concentrerait la population scolaire de tout le pays et instituerait des prix pour les professeurs et les élèves. A certains de ces derniers, on fournirait les vêtements et les outils d'étude conjointement avec l'hébergement et la nourriture ; à d'autres on donnerait la nourriture seulement et certains recevraient une demi-pension. Tous ces avantages ainsi que l'enseignement étaient gratuits et aux frais de l'Etat. De ce collège, pensait Egaña, sortiraient les directeurs et les maîtres des autres établissements qui se créeraient dans le pays, tant des hommes que des femmes. A la fin de ce programme on trouve une liste de vingt chapitres indiquant les ressources pécuniaires nécessaires à la création et au maintien de cet établissement¹⁰.

Bien qu'Egaña eut affirmé, dans son « plan de l'an 10 », que tout sacrifice était juste en matière d'éducation, « si nous pensons devenir des hommes », son projet était inapplicable dans toute son amplitude. La création de l'Institut, tel qu'il le concevait, signifiait un coût exorbitant par rapport aux moyens dont on disposait alors, en dehors du matériel pédagogique, qui n'existait pas dans le pays, et du corps des enseignants, qui devait s'improviser.

Néanmoins, l'idée de la création d'un institut national fit son chemin : elle fut défendue ardemment par Camilo Henríquez et, le 5 octobre 1811, le Congrès national l'inclut dans son plan général d'éducation¹¹. Par ailleurs, dans la même session, les députés décrétèrent l'admission et le soutien des Indiens dans les collèges publics, « sans faire la distinction entre eux et les descendants d'Espagnols ». A cette fin on destinerait les deux mille pesos qu'annuellement on investissait, sans obtenir d'heureux résultats, au Séminaire de naturels de Chillán¹².

Deux jours après, le 7 octobre, le Congrès demanda au recteur de l'Université de San Felipe un rapport détaillé sur les chaires, l'enseignement, les salaires et la comptabilité de l'établissement. Il devait aussi suggérer les reformes nécessaires et les moyens appropriés au perfectionnement de l'institution. Le 24 du même mois, Juan Egaña disserta devant les députés sur l'éducation appropriée à la formation des vertus utiles à l'Etat. Son travail fut approuvé par les assistants qui décidèrent de conserver le manuscrit et chercher les moyens de le publier.

10 Galdames, op. cit., p. 255-256, Juan Egaña, *Escritos inéditos y dispersos*, édités par Raúl SILVA CASTRO, Santiago, Imprenta Universitaria, 1949, p. 67-69, et Walter HANISCH ESPÍNOLA S.I., La filosofía de Don Juan Egaña, *Historia 3*, Instituto de Historia de la Universidad Católica de Chile, 1964, p. 285-286.

11 Cette adoption ne se fit pas sans réticences. Manuel de Salas préférait la fusion de l'Académie de *San Luis* dans le *Convictorio Carolino* et la création d'une école militaire pour former les officiers des divers corps de l'armée. Signalons que de Salas avait demandé à la Junte de Gouvernement, le 20 février 1811, la création d'un collège destiné à l'enseignement des premières lettres, des langues, de la morale, du dessin, de l'arithmétique, de la géométrie et « d'autres matières utiles à la formation du raisonnement et à la préparation d'autres études sérieuses ». Les élèves de cet établissement seraient dirigés, selon leurs aptitudes, vers les cours supérieurs de philosophie, de mathématiques et autres sciences. Roldan, op. cit. p. 195-196 et 201.

12 Valentin Letelier, *Sesiones de los Cuerpos Legislativos de la República de Chile. 1811-1845*. Santiago, Imprenta Cervantes, 1829, t. I., p. 118.

Cependant, la pensée la plus audacieuse sur la réorganisation complète de l'enseignement sera exprimée par Camilo Henríquez qui, de ce fait, montra le cap à l'instruction publique du pays. En effet, le 7 novembre le Congrès rendit compte du plan d'études que Henríquez avait présenté au Conseil municipal de Santiago.

Stricto sensu, le plan ne traitait que de la fondation de l'Institut National dont la mission serait de « former des citoyens aptes à servir et à exalter la Patrie ». Cet établissement dispenserait trois matières : sciences mathématiques et physiques, sciences sociales et politiques et belles lettres.

Le cours de mathématiques requérait trois professeurs et comprendrait l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie et la trigonométrie plane. Ces disciplines auraient des applications pratiques, notamment dans l'organisation militaire du pays. Comme beaucoup de ses compatriotes, Henríquez pensait que l'heure où il faudrait défendre par les armes les acquis de la révolution était proche, en conséquence, les élèves de ce cours devaient se consacrer en priorité à l'étude des principes de l'art de fortifier, de défendre et d'attaquer les places fortes.

Le cours de sciences sociales et politiques pouvait être confié à un seul professeur et comprendraient le droit constitutionnel, les principes de la morale et de la législation, l'économie politique et l'histoire des lois, des révolutions et de la grandeur et décadence des nations. Disciple des Philosophes et lecteur assidu de Rousseau, Henríquez prétendait fixer dans ce cours les principes du pacte social.

Le troisième cours comprendrait l'enseignement du castillan, du français et de l'anglais ainsi que les principes de rhétorique. Le latin serait substitué par la langue maternelle jusqu'alors méprisée et banni de l'enseignement. L'étude des langues vivantes permettrait aux individus qui s'y adonneraient, la connaissance des littératures et des philosophies autres que les espagnoles. Ces matières pouvaient être enseignés par deux professeurs voire par un seul.

Les méthodes conseillées allaient à l'encontre de celles qui étaient en vogue à l'époque. L'usage de la mémoire devait être relégué au second plan. Le professeur devait s'adresser au raisonnement de l'élève afin que celui-ci comprenne les matières enseignées et acquière les facilités pour s'expliquer dans la langue maternelle, soit par écrit, soit oralement.

L'objectif de cet enseignement était, comme nous l'avons signalé plus haut, de former des hommes utiles à la patrie et à l'humanité. Ainsi le laissait entendre clairement Henríquez, quand il indiquait aux professeurs de cultiver dans le cœur des élèves le sentiment des plus nobles vertus humaines.

Ce plan resta momentanément sur le papier : les coups d'Etat du 4 septembre et du 15 novembre respectivement changèrent la physionomie politique du Congrès et José Miguel Carrera, le nouvel homme fort, l'annula à la suite du troisième coup d'Etat du 2 décembre. Ces changements politiques n'empêchèrent pas les dirigeants de l'époque, soutenus par Carrera lui-même, de continuer leur croisade en faveur de l'enseignement public. Ainsi, la Junte qui gouverna le pays entre le 4 septembre et le 15 novembre obligea les couvents du clergé régulier

à maintenir une école primaire et les monastères de religieuses à en ouvrir une pour les filles du peuple.

Au cours de l'année 1812, Carrera prêta une attention toute particulière à la diffusion de l'instruction publique dans les classes pauvres et à la création d'écoles primaires de femmes. En conséquence, il exigea des municipalités et des couvents, l'ouverture d'écoles primaires, tant pour les garçons que pour les filles, et insista sur la création d'un grand collège d'enseignement secondaire et supérieur dans la capitale. Les résultats furent maigres : l'intrépide *caudillo* se heurta à des réticences et à des sensibilités de la part du clergé et des élus municipaux, sans compter les difficultés propres à l'organisation du pays.

A la fin de décembre 1812, les principaux animateurs de la vie publique de l'époque décidèrent de créer un « centre d'études » destiné à combiner les efforts nécessaires pour donner de l'expansion à la richesse du pays¹³. Les statuts de ce centre, nommé désormais « Société Economique des Amis du Pays », furent approuvés, le 12 janvier 1813, par décret gouvernemental. Le Sénat et la Junte de Gouvernement désignèrent aussi les personnes qui faisaient parti de la Société ainsi que les membres de son directoire.

D'après ses propres statuts, la corporation aurait, entre autres fonctions principales, « de prendre soin des écoles patriotiques qui devraient s'établir pour que la jeunesse apprenne les principes des éléments de l'agriculture et des arts. Elle veillerait à ce que ces établissements, dans la mesure du possible, s'étendent à tous les villages du royaume. Elle essaierait aussi d'établir des écoles pour femmes dans lesquelles on leur apprendrait à filer au fuseau et au rouet, à tisser, à broder et « d'autres choses de l'industrie féminine ». Ses responsables formeraient des abrégés ou des précis d'agriculture, d'arts et de métiers, qu'ils feraient « imprimer et apprendre dans les écoles patriotiques, observant un style clair et familier »¹⁴.

Le 25 janvier 1813, le publiciste guatémaltèque et patriote convaincu, Antonio José de Irisarri, prononça le discours d'inauguration de la Société et, pour signaler les bénéfices que l'institution promettait, il affirma entre autres choses : « La terre ouvrira son sein avare pour satisfaire tous les besoins des habitants du Chili, sans distinction de classe ni de fortune. L'art fournira les moyens d'acquérir tous les agréments de la vie. Les lumières dissiperont les ombres de l'ignorance ; et les jours plus clairs, plus délicieux et sereins suivront les nuits ténébreuses dans lesquelles étaient renfermées nos vies ».

Malgré les débuts de la guerre d'Indépendance, toutes ces idées, ces plans et ces dispositions sur l'éducation publique furent couronnés, par un règlement sur l'instruction scolaire et la création très attendue de l'Institut National. En effet, l'invasion de la région de Concepción par les troupes espagnoles de Lima, débarquées depuis le 26 mars 1813, n'empêcha pas la Junte présidée par Carrera de décréter, le 18 juin, le premier règlement scolaire du Chili républicain.

13 A la fin du siècle précédant, Manuel de Salas avait conçu une institution analogue de celles établies en Espagne à l'époque de Charles III, mais ce projet n'eut pas de lendemain.

14 Letelier, op. cit., p. 257-61.

Après avoir critiqué durement dans la présentation du règlement la politique d'oppression du cabinet de Madrid qui avait maintenu le Chili trois siècles durant dans « l'esclavage et l'inculture », les législateurs ordonnaient la création d'une école de garçons et une autre de filles dans chaque ville, village ou hameau de plus de cinquante familles. Construits aux frais des propriétaires locaux, ces établissements seraient bâtis au centre de l'agglomération afin de faciliter l'assistance des enfants. De plus, chaque couvent de religieuses, conformément aux dispositions précédentes, devait ouvrir une école de filles.

L'enseignement y serait absolument gratuit. Les écolières apprendraient à lire dans les catéchismes de frère Diego Alday, de l'abbé Claude Fleury et du théologien François-Aymé Pouget ainsi que dans le précis d'histoire de la religion de Héctor Pinto et dans l'abrégé de l'histoire du Chili de l'abbé Juan Ignacio Molina. Signalons que la plus grande partie des dispositions du règlement étaient consacrées à l'élection et à la nomination des instituteurs. Le candidat devait présenter une attestation du curé de sa paroisse certifiant son succès à un examen de doctrine chrétienne et un certificat de patriotisme y de moralité signé par trois témoins et le procureur du village ainsi qu'un extrait de casier judiciaire vierge délivré par un tribunal de justice. Une fois ces formalités accomplies, le candidat, qu'il soit séculier ou religieux, devait passer un examen de lecture, d'écriture et des quatre opérations devant un jury composé de deux membres du Conseil municipal, d'un instituteur et d'un curé. Une fois engagés dans l'enseignement, « ces individus, de par l'importance de leur ministère et du service qu'ils rendent à la Patrie, méritent la considération et l'honneur de leurs concitoyens ; en conséquence, ses personnes sont des plus respectables ; ils sont exempts du service militaire et des charges municipales et le Gouvernement leur dispensera une protection particulière ».

Les écoles étaient placées sous la protection du doyen du Conseil municipal qui devait leur rendre visite le dernier jour de chaque mois. Tous les six mois, il était tenu d'informer le gouvernement de la situation de tous les établissements de sa circonscription. Enfin, le gouvernement ferait parvenir aux instituteurs, dans les meilleurs délais, un programme de l'enseignement élémentaire¹⁵.

Peu de temps après la signature de ce règlement, la junte de gouvernement qui substitua Carrera, alors occupé à freiner l'invasion de troupes royalistes, décréta, le 27 juillet, la création de l'Institut National. Le rapport de la commission d'éducation qui avait établi le dossier préalable à sa fondation, apparaît signé par son président Juan Egaña et par son secrétaire, le chanoine José Francisco Echaurren, recteur du *Convictorio Carolino*.

Afin de donner naissance au nouvel établissement, on fusionna les trois collèges existants dans la capitale, à savoir l'Académie de *San Luis*, le *Convictorio Carolino* et le Séminaire Conciliaire, auxquels on ajouta l'Université de *San Felipe*¹⁶.

Peu avant l'inauguration officielle de l'Institut, fixée au 10 août 1813, la commission d'éducation fit circuler un « Avis aux peuples », dans lequel on peut remarquer l'esprit à la fois

15 Ricardo Anguita (ed.). *Leyes promulgadas en Chile desde 1810 hasta el 1° de junio de 1912*. Santiago, Barcelona, 1912, T. I, p. 36-37.

16 Letelier, op.cit., p. 289.

révolutionnaire et ingénu qui animait ses fondateurs. « Il sera créé un Institut National, Ecclésiastique et Civil –annonça le communiqué- où les enfants et les jeunes recevront une éducation morale et étudieront les matières scientifiques ou utiles à la formation de l'ecclésiastique, du citoyen, du magistrat, du naturaliste et à tous ceux qui désirent se consacrer après leurs études aux arts, à l'industrie ou au commerce ». L'instruction serait générale pour tous les hommes qui voudraient apprendre une profession, « sans entraves, pourboires ou droits ». Ils auraient à leur disposition des salles de classes, des professeurs et tous les moyens existants dans le pays, sans compter les livres et les instruments scientifiques que le gouvernement avait commandés à l'étranger. Afin d'assurer l'enseignement primaire, secondaire et universitaire, l'Institut serait doté d'une école primaire où un instituteur et un assistant enseigneraient la doctrine chrétienne et des éléments d'arithmétique. Le latin, la religion, le dessin et la langue française et anglaise seraient enseignés dans le collège. Les chaires universitaires correspondaient aux domaines des « sciences sacrées, naturelles et civiles » : Logique et Métaphysique, Sciences militaires et Géographie, Physique expérimentale, Saintes Ecritures, Philosophie morale, Economie politique et Droit, Botanique, Chimie, Anatomie et deux chaires de Médecine. Enfin, le document faisait un appel aux personnes désireuses d'enseigner l'anglais et le français ainsi que la botanique, la chimie, l'anatomie et la médecine¹⁷.

La cérémonie d'inauguration de l'Institut fut décrite par Camilo Henríquez, dans son journal *El Monitor*, avec un lyrisme débridé. Enfin, la lumière était faite. On avait un collège digne du Chili et de l'Amérique. Ces visées étaient cependant beaucoup plus ambitieuses. Le prêtre éclairé prétendait instaurer une éducation intégrale, littéraire, scientifique et technique à la fois. Comme Egaña, il aspirait à faire de l'Institut une Ecole polytechnique. Tous deux voulaient discipliner, non seulement les intelligences mais aussi les aptitudes et la volonté, ainsi le pays acquerrait en même temps des citoyens cultivés et utiles. La vie quotidienne exigeait une préparation aux métiers et aux arts manuels tout autant qu'à la littérature et à la science.

Mais la passion de Henríquez allait beaucoup plus loin. Il aspirait à une éducation commune pour toute la masse du peuple, et à la rédemption des Araucans au moyen de l'école. Il imagina même que l'Institut National pourrait octroyer des bourses aux descendants de l'ethnie native. Soustraits à leur ambiance barbare, pensait Henríquez, et mis en contact avec le centre de plus haute civilisation du pays, ils abandonneraient leurs coutumes et exerceraient totalement la plénitude de leurs droits d'hommes libres¹⁸.

Après l'inauguration de l'Institut National, la Commission d'Education de la Junte de Gouvernement demanda à la Société des Amis du Pays de préparer deux livres de lecture à

17 Amanda Labarca. *Historia de la enseñanza en Chile*. Santiago, Imprenta Universitaria, 1939, p.77-78.

18 Henríquez avait déjà traité le thème de l'éducation des Araucans dans *l'Aurora de Chile* du 30 avril 1812. Par la suite, il revint sur l'importance de l'éducation dans son *Catéchisme des Patriotes*, publié dans *El Monitor* de fin novembre début décembre 1813. Dans ce document, un abrégé de « Droit républicain », destiné à l'instruction civique de la jeunesse, le prêtre patriote soulignait : « L'instruction est un besoin commun. La société doit favoriser de toutes ses forces les progrès de la raison publique et mettre l'instruction à la portée de tous les citoyens ».

l'usage des écoles primaires. Le premier, destiné à l'éducation religieuse et morale de l'enfant, devait contenir le catéchisme, la traduction de la Genèse et les quatre évangiles du père Felipe Scio ainsi qu'un succinct abrégé historique de la religion, incluant quelques maximes morales. Le deuxième, conformément à la Constitution et aux principes du droit civil, comprendrait un résumé des devoirs familiaux et sociaux, de la nature des contrats et des attributs de la souveraineté. Il inclurait aussi un abrégé de la géographie et de l'histoire du Chili, des principes d'urbanité et des éléments d'arithmétique ainsi que toute autres matières jugées utiles par les membres de la Société pour la formation de la jeunesse¹⁹.

L'œuvre éducative de la Junte de Gouvernement fut complétée par la création d'un musée national des sciences et d'une bibliothèque publique. Ce dernier établissement comptait environ cinq mille volumes confisqués à l'Université dont la plupart avaient appartenu aux Jésuites. Son premier directeur fut Manuel de Salas.

A ces débuts, la politique éducationnelle et culturelle de la Junte de Gouvernement rencontra des disfonctionnements propres à l'époque instable et turbulente que vivait le pays. Ce fut le cas de l'Institut National où les cours de Saintes Écritures, de physique et de chimie ne purent pas fonctionner par faute d'élèves et ceux de botanique et de médecine par manque de professeurs.

*

Tous les efforts des gouvernements successifs de la « Vielle Patrie » pour doter le pays d'un système d'éducation publique moderne furent momentanément anéantis pendant la courte période de la Reconquête espagnole (1814-1817). En effet, après la défaite des forces patriotes à Rancagua, le 1^{er} octobre 1814, les professeurs de l'Université de San Felipe demandèrent la réouverture de cette institution et la fermeture de « l'impie Institut National », qui fut supprimé le 17 décembre par les nouvelles autorités métropolitaines. Le même sort fut réservé au musée et à la bibliothèque publique. Il fallut donc attendre les victoires de Bernardo O'Higgins et de José de San Martín sur l'armée royaliste pour rétablir les institutions d'éducation créées pendant la première époque de l'Indépendance et pour jeter durablement les bases de la future éducation de la République.

*

Eduqué en Angleterre où il s'était lié d'amitié avec Francisco de Miranda, le général O'Higgins, devenu Directeur Suprême par intérim, considérait l'éducation militaire et civile comme l'un des moyens les plus importants pour consolider la liberté et développer le pays. Ainsi, un mois après son arrivée à la tête de l'Etat, le 16 mars 1817, il décréta l'ouverture à Santiago d'une académie militaire destinée à la formation d'officiers, de sergents et des caporaux. En six mois, les étudiants y apprendraient les tactiques de cavalerie et d'infanterie publiées en France en 1792 avec les modifications faites jusqu'au la dernière édition de 1815²⁰. La direction de cette académie fut confiée au sergent-chef du génie, Antonio Arcos, Espagnol

19 Letelier, op. cit., T.I, p. 291.

20 Guillermo Feliu Cruz, (éd). Colección de Antiguos Periódicos Chilenos. Santiago, Imprenta Universitaria, 1951, p. 30. *Viva la Patria. Gazeta del Supremo Gobierno de Chile*, datée du 19 mars 1817.

de naissance, mais qui servait avec enthousiasme la cause de la révolution et qui était auréolé du prestige d'avoir appris l'art militaire dans les armées de Napoléon. Arcos serait assisté du lieutenant de cavalerie, Georges Beauchef, distingué officier français qui venait d'arriver au pays.

En même temps, O'Higgins espérait relancer la politique éducationnelle et culturelle de la « Vieille Patrie » afin de préparer la jeunesse à la construction du pays. « Nous avons besoin de former des hommes d'Etat, soulignait-il, des législateurs, des économistes, des juges, des diplomates, des ingénieurs, des architectes, des marins, des constructeurs hydrauliques, des machinistes, des chimistes, des mineurs, des artistes, des agriculteurs, des commerçants... »²¹. Afin d'atteindre ces buts, le gouvernement envisageait, dans ses communications et ses décrets, de rétablir l'Institut National et la bibliothèque publique, et de créer des écoles primaires élémentaires. Ainsi, il appelait tous les amis du savoir et de la culture à unir leurs efforts pour jeter les fondements de la bibliothèque qui deviendrait « le meilleur ornement du Chili et le bouclier le plus solide contre la tyrannie ». Un certain nombre de patriotes répondit à cet appel : le général José de San Martín accorda à la « Bibliothèque Nationale » le don généreux de dix mille pesos que le Conseil municipal de Santiago lui avait remis pour son voyage à Buenos Aires. Le colonel Antonio Bellina Fliupieski, désireux d'éclairer la jeunesse et de consolider la liberté américaine, offrit cent cinquante volumes de sa collection d'œuvres choisies, en plusieurs langues, qu'il avait ramenées de France²². Par la suite, O'Higgins ordonna au surintendant de police de se charger de « la multiplication des écoles publiques, de la réforme de la méthode d'enseignement et de l'élection d'instituteurs et de directeurs appropriés à l'éducation de la jeunesse ». En outre, il devait proposer au gouvernement un plan pour faciliter « l'instruction utile » en procurant aux enfants « la connaissance des vertus morales et leurs devoirs envers l'Être Suprême et la Patrie ». Enfin, le surintendant devait prêter attention à l'instruction du « beau sexe » en fournissant un ou plusieurs établissements publics et devait faire parvenir au gouvernement un règlement sur l'éducation destiné à la formation de « bonnes épouses, bonnes mères et bonnes citoyennes »²³.

Au mois de décembre 1817, le Directeur Suprême nomma une commission chargée de préparer la réouverture de l'Institut National. Cette décision fut vivement saluée par certains notables de la capitale : Diego Antonio Barros, commerçant chilien, qui venait d'arriver de Buenos Aires, offrit au gouvernement neuf cents volumes de livres d'éducation élémentaire adaptés à l'enseignement de la jeunesse.

Malgré les bonnes intentions du gouvernement, l'exécution de ces projets fut ajournée : la guerre du Sud et les rumeurs de nouvelles expéditions organisées par le vice-roi du Pérou accaparaient toute son attention et consumaient toutes ses ressources. L'administration du

21 Eugenio Orrego Vicuña. *El espíritu constitucional de la administración O'Higgins*. Santiago, Cervantes, 1924, p.136.

22 Feliú Cruz, op. cit., p. 45 et 80. « *Viva la Patria...* », daté du 26 mars et du 16 avril 1817.

23 *Ibidem*, p. 169, *Semanario de Policía*, daté du 3 septembre 1817.

général O'Higgins se vit donc contrainte de remettre à plus tard l'accomplissement de cette partie importante du programme de la révolution²⁴.

La consolidation de la situation politique après la victoire des troupes patriotes à Maipú, le 5 avril 1818, relança l'intérêt du Directeur Suprême pour les questions d'éducation et de culture. Il ordonna donc l'importation depuis les Etats-Unis d'une imprimerie et de son outillage afin « de publier des ouvrages utiles à la diffusion des connaissances ». Le 25 juin, il déclara libre de tout droit l'importation de livres sur le territoire national ainsi que la gratuité du transport, par les postes de l'Etat, de livres, d'opuscules ou de journaux tant nationaux qu'étrangers. La presse de l'époque se fit l'écho de ses mesures et encouragea le gouvernement à continuer sur cette voie : *El Sol de Chile* du 17 juillet, paraphrasant Condorcet, publia un article intitulé « Discours sur l'Instruction Nationale ». Parmi les idées développées, on peut lire : « En ce qui concerne les nations, rien n'est aussi important pour conserver leur liberté et défendre leurs droits que l'instruction de tous les citoyens. Une éducation qui apprendra à connaître la valeur de la vérité et à estimer ceux qui la découvrent ou qui savent s'en servir, voilà le seul moyen d'assurer le bonheur et la liberté d'un peuple. L'éducation, c'est inculquer aux esprits le caractère national, en dirigeant les opinions et les goûts des citoyens de telle sorte qu'ils deviennent des patriotes par passion, par inclination et par nécessité »²⁵.

Cinq jours plus tard, le 22 juillet, un autre journal, *El Chileno*, se proposait dans son éditorial de se battre pour la création de nouvelles écoles publiques. O'Higgins répondit en réorganisant, le 5 août, la « Société des Amis du Chili ». Cette association devait se consacrer à l'établissement des écoles de garçons et de filles destinées à l'enseignement des métiers industriels et pratiques ainsi qu'à la publication des abrégés destinés à transmettre au peuple des connaissances utiles. Parallèlement, il décréta la réouverture de la Bibliothèque Nationale sous la direction de Manuel de Salas. En rendant compte de ce décret, la Gazette officielle du gouvernement du 22 août, stimulait le civisme des citoyens afin que ceux-ci contribuent au progrès de cet établissement par des donations volontaires de livres. Malheureusement, cet appel ne suscita pas l'écho espéré : le retard général du pays et le caractère vétuste des bibliothèques privées, composées en grande partie de vieux traités de théologie et de droit, contribuèrent très peu au développement utile et pratique de la Bibliothèque Nationale. Quoi qu'il en fût, le Sénat ordonna à la Municipalité de Santiago, en janvier 1819, d'octroyer annuellement mille pesos pour l'entretien de la bibliothèque. Manuel de Salas, chargé de la réorganiser, déploya dans ce travail toute son énergie et son enthousiasme. Il sollicita des dons auprès de personnes aisées, collectant de la sorte les fonds indispensables pour faire des étagères, payer le modeste salaire des employés et se procurer quelques centaines de livres afin d'augmenter le fond de la bibliothèque. A la mi-juillet 1820, lors de son ouverture au public, cet établissement comptait 8 510 volumes. Malgré la persévérance de son directeur, la bibliothèque prêtait alors des services très limités : le publique n'avait ni l'habitude de l'étude, ni de la

24 Diego Barros Arana. *Historia General de Chile*, Santiago, Rafael Hoyer, 1889, T. XI, p. 212.

25 Biblioteca Nacional. Colección de antiguos periódicos chilenos. Estudio bibliográfico de Guillermo Feliú Cruz. *El Argos de Chile, EL Duende, El Sol de Chile, EL Chileno*. Santiago, Imprenta Cultura, 1955.

lecture et les livres réunis, pour la plupart des traités de théologie et de jurisprudence en latin et en espagnol, intéressaient très peu de personnes, hormis les ecclésiastiques et les avocats²⁶.

Par ailleurs, O'Higgins fut le premier mandataire à consigner sa politique éducationnelle dans une constitution politique. Ainsi, dans son « Projet de Constitution provisoire pour l'Etat du Chili », promulgué le 23 octobre 1818, il attribuait au Sénat la capacité de fonder dans toutes les villes et villages l'établissement d'écoles publiques et d'instituts ou collèges où se formerait l'esprit de la jeunesse dans les principes de la religion et des sciences. Les municipalités devaient, au niveau des communes, fonder l'élévation et le perfectionnement de l'éducation de la jeunesse²⁷.

Le 26 février 1819, le gouvernement, en accord avec le Sénat, créa le poste de « protecteur général des écoles » et dicta un règlement sur le régime des écoles publiques. Ce règlement, composé de vingt articles, exigeait que les instituteurs fussent nommés par concours et payés par les municipalités. Il donnait une grande importance aux pratiques religieuses, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des écoles, et établissait des contrôles hebdomadaires des connaissances et des examens tous les six mois. Il supprimait les châtimens qui exposaient les enfants à la honte et, bien qu'il maintint la punition du fouet pour les fautes graves, il exigeait que celle-ci fût modérée et exécutée loin « du regard d'autres enfants ». D'après le cinquième article, dans ces écoles on enseignerait à lire, à écrire et à compter. Les maîtres d'écoles devaient insister tout spécialement sur l'enseignement de la grammaire castillane, la religion et la doctrine chrétienne²⁸. Tout en instruisant leurs élèves dans les rudiments de l'origine et les objectifs de la société, ils devaient leur apprendre les droits de l'homme et leurs obligations envers la société et les nouvelles autorités. La morale et la vertu occupaient aussi une place de choix dans l'enseignement de la jeunesse. Les instituteurs devaient inspirer aux élèves, de par leur conduite et leur expression soignée, l'amour de l'ordre, le respect à la religion, la modération et la courtoisie, sans oublier le sentiment de l'honneur, l'amour de la vertu, de la science et du travail, l'horreur du vice et le mépris des excès et du luxe, notamment de ceux de la table, de l'habillement et autres nécessités de la vie quotidienne. Enfin, les maîtres d'école devaient insuffler à leurs élèves un esprit national qui leur fasse préférer le bien public au bien privé et estimer plus la qualité d'Américains que celle d'étrangers²⁹.

Sur le modèle de Santiago, les municipalités créèrent et soutinrent des écoles dans presque tous les villages et ceci malgré l'étroitesse du budget communal. Le principe du gouvernement était la gratuité de toutes les écoles et lorsque les dominicains demandèrent la permission d'imposer une contribution pour le maintien des écoles conventuelles, le Sénat la leur refusa. Par ailleurs, en dehors des écoles publiques, où se rendaient notamment des enfants

26 Barros Arana, op. cit., T. 12, p. 423-424.

27 Luis Valencia Avaria (ed.). *Anales de la República*. Santiago, Imprenta Universitaria, 1951, p. 58 et 64.

28 La religion serait enseignée d'après les catéchismes de l'abbé Claude Fleury, du père Gaspar Astete et du théologien François-Aimé Pouget.

29 Letelier, op. cit., T. III, p. 219 et la *Gazeta Ministerial de Chile* du 6 mars 1819 publiée dans l'Archivo de Don Bernardo O'Higgins, T. XII. Santiago, 1953, p. 103-106.

des classes inférieures ou de modeste fortune, on avait créé des écoles privées pour les classes aisées, mais le gouvernement, voulant régulariser leur régime et éviter toute sorte d'excès, plaça ces dernières sous l'autorité du Protecteur général. Enfin, l'intérêt des autorités pour le développement et le progrès de l'instruction élémentaire se manifestaient par de multiples façons. Ainsi, au cours des fêtes publiques, tant civiles que religieuses, et surtout celles qui avaient pour objectif de commémorer les fêtes nationales, les enfants des écoles défilaient en procession afin de leur inculquer l'amour de la liberté et des nouvelles institutions.

Au cours de l'une de ses premières sessions, le 12 novembre 1818, le Sénat accorda la réouverture de l'Institut National afin d'y établir des cours d'instruction secondaire et supérieure. Cependant, des problèmes de budget et de locaux, ainsi que des tiraillements entre le gouvernement et l'Église à propos de la réunion du séminaire à l'Institut, monopolisèrent les discussions des sénateurs jusqu'au 16 mars 1819. Par la suite, on procéda, en accord avec l'autorité ecclésiastique, à la nomination des professeurs, en appelant au service d'anciens enseignants de l'Université de San Felipe disposés à continuer dans l'enseignement. L'instruction générale ou secondaire comprenait deux cours de latin et de castillan, un cours d'éloquence, un cours de philosophie, un cours de français et d'anglais et un autre de dessin. Les études supérieures englobaient le droit, la médecine et la théologie. Chaque branche se composait de deux cours. Les études d'ingénieur comportaient un cours de mathématiques et un autre de physique. Le Sénat, dans une proclamation publiée le 3 juillet 1819, après avoir rappelé les difficultés aplanies et l'obligation des citoyens d'éduquer leurs enfants afin de créer une génération vertueuse et sociale par principe, libérée des erreurs du passé et des coutumes préjudiciables, annonçait l'ouverture de l'Institut National pour le 20 juillet dans les termes suivants :

En quatorze chaires, dotées de maîtres compétents, on enseignera la grammaire castillane et latine, la langue anglaise et française, les principes de la religion et leurs rapports avec les devoirs domestiques et sociaux ; la logique et la métaphysique, la philosophie morale, l'éloquence, le droit naturel et des gens, l'économie politique, les mathématiques pures et appliquées, le dessin, la physique expérimentale, la chronologie, les lois positives et canoniques et la pratique du droit ; la théologie dogmatique et morale, les Saintes Écritures, l'histoire ecclésiastique et la liturgie ; la médecine théorique et pratique, la chirurgie et l'anatomie. La botanique, la chimie, et la minéralogie auront bientôt leurs chaires de même que la science militaire et la technique de navigation.

Après cette énumération de matières enseignées, les sénateurs lançaient un appel solennel aux parents : « Pères honnêtes, mères affectueuses, si vous aimez vos enfants [...] amenez-les à ce sanctuaire des sciences où s'ouvre la voie aux ecclésiastiques et aux militaires, aux magistrats et aux l'hommes d'État »³⁰.

30 *Gazeta Ministerial de Chile* du 3 juillet 1819... *Ibidem*, p. 275-276.

L'ouverture de l'Institut se fit avec un grand appareil et fut honorée de la présence du Directeur Suprême et des autorités civiles, militaires et ecclésiastiques. Par la suite, le général O'Higgins prit l'habitude de se rendre fréquemment à l'Institut, avec l'intention de stimuler les professeurs et les élèves. Il visitait les classes et essayait aussi de répondre aux besoins urgents signalés par les enseignants qui, à la fin de l'année, avaient la responsabilité de cent élèves internes et deux cents externes. Cependant, les premiers fruits de cet établissement ne pouvaient correspondre aux espoirs de ses fondateurs. Généralement, les professeurs, éduqués sous le régime colonial, ne possédaient que des connaissances limitées et appliquaient des méthodes d'enseignement archaïques, en faisant apprendre un texte par cœur ou discuter sur de thèses théologiques et philosophiques selon les vieux procédés autrefois en usage. A ces difficultés, s'ajoutait le manque d'instruments et de matériel pédagogique ainsi que de livres élémentaires et spécialisés dans toutes les matières. Toutefois, en 1821, furent créés l'Institut National de Coquimbo, devenu plus tard le Lycée de La Serena³¹, et de nombreuses écoles lancastériennes ou d'enseignement mutuel à Santiago et à Valparaíso³².

A la même époque, l'éducation militaire subit de sérieux revers. Pour des raisons économiques, le Sénat supprima, au début de 1819, l'Académie militaire, fondée deux ans auparavant. Cet établissement avait servi à donner aux jeunes officiers une instruction superficielle et purement technique. Mais O'Higgins réfléchit à la création d'une autre académie à vocation plus scientifique. Ainsi, le 21 septembre 1821, il proposa « la création d'une école militaire où seraient formés des militaires éclairés et de véritables ingénieurs, dotés de connaissances théoriques en mathématiques, en fortification, en stratégie militaire, en artillerie et, si cela était possible, en technique de navigation ». En outre, cet établissement contiendrait un dépôt topographique où seraient conservés des plans et des croquis militaires ainsi que des cartes géographiques. Bien que deux mois plus tard, le 19 novembre, le Premier mandataire insiste pour réaliser ce projet, le Sénat, tout en reconnaissant l'utilité de l'établissement d'un corps d'ingénieurs, rejeta la proposition par manque de moyens. Toutefois, O'Higgins manifesta un vif intérêt pour faire venir au Chili des ingénieurs et des naturalistes européens, chargés d'étudier le territoire et ses productions, et d'établir des cartes géographiques.

31 Ce nouvel institut aurait un cours de chimie et un autre de minéralogie « dont les connaissances étaient nécessaires à cette province qui contenait les principaux minerais du Chili et, par ailleurs, l'exploitation des mines était l'activité commune à ses habitants ». Soulignons que quelques années plus tard furent créés les lycées de Concepción (1827) et celui de Talca (1831).

32 Le système d'enseignement mutuel ou lancastérien fut implanté dans les écoles de l'Inde par l'Écossais Andrews Bell et introduit en Angleterre par le pédagogue anglais Joseph Lancaster. Il consistait particulièrement dans l'emploi de moniteurs, c'est-à-dire que, les élèves les plus avancés enseignaient aux débutants, ce qui permettait de réunir une quantité d'enfants considérables dans chaque école. Georges III favorisa l'établissement d'associations philanthropiques pour diffuser la nouvelle méthode d'enseignement à l'intérieur et en dehors de l'Angleterre. James Thomsom, agent d'une société biblique de Londres et pédagogue lancastérien implanta le système au Chili. Le 18 septembre 1821, l'école ouvrit ses portes dans l'ancienne chapelle de l'Université de San Felipe et, le 22 novembre, O'Higgins la déclara École Normale afin de former des instituteurs et d'étendre le système à toute la République. Le 17 janvier 1822, le Directeur Suprême, lui-même, décréta la création d'une société lancastérienne dont il était le protecteur et le premier de ses membres.

Les dernières dispositions prises en matière d'éducation par l'administration O'Higgins furent d'ordre nettement constitutionnel. Ainsi, la Constitution promulguée le 30 octobre 1822 déterminait que le Congrès devait sanctionner le plan général d'éducation publique et mettre en œuvre une politique destinée à la généralisation des lumières. Toutefois, le titre huitième était consacré à l'éducation publique. Celle-ci serait uniforme dans toutes les écoles et on lui donnerait, selon les circonstances, toute l'extension possible (art. 230) ; on s'efforcerait de créer des écoles publiques primaires dans toutes les agglomérations où l'on enseignerait à la jeunesse à lire, à écrire et à compter ainsi que les principes de la religion et les devoirs de l'homme en société (art. 231). Pour atteindre ces objectifs, le Directeur Suprême veillerait à établir dans tous les couvents de religieux et de religieuses des écoles selon le plan général d'éducation que devait élaborer le Congrès (art. 232-233). Il devait aussi s'efforcer d'employer tous ses moyens à la conservation et au développement de l'Institut National, en le gardant au niveau le plus élevé possible (art. 234)³³.

Signalons aussi qu'à la fin avril 1822 arriva au pays le naturaliste Jean-Joseph Dauxion-Lavaysse et, à la mi-octobre, l'ingénieur Charles-Ambroise Lozier. Tous deux furent engagés par le gouvernement mais malheureusement leurs compétences n'étaient pas à l' hauteur de leurs renommées³⁴.

*

Après l'abdication de O'Higgins, le 28 janvier 1823, le général Ramón Freire, un des héros de l'Indépendance, arriva au pouvoir avec le titre de Directeur Suprême et inaugura l'ère des gouvernements libéraux qui se succéderaient jusqu'à la bataille de Lircay, en 1830.

Le nouveau mandataire, tout comme son prédécesseur, considérait que l'éducation publique et la diffusion des connaissances scientifiques devaient constituer l'attention préférée de l'Etat. Dans cette perspective, le 15 avril 1823, Juan Egaña et son fils Mariano, alors Premier ministre de Freire, présentèrent au Sénat Conservateur un projet destiné à améliorer l'éducation publique qui se trouvait, à leurs yeux, dans un état d'abandon total. « Sans éducation, soulignaient-ils, ne pourront pas se former les hommes dont nous avons besoin. Instruits dans les diverses branches scientifiques, les jeunes seront en mesure de mettre en action le commerce, l'agriculture, l'industrie, les arts et les sciences. En travaillant de la sorte, ils seront capables de donner à l'Etat le pouvoir et la richesse dont il est susceptible ». Les deux premiers articles du projet concernaient le maintien de l'Institut National à Santiago et la création de nouveaux instituts dans les chefs-lieux des départements et, si les moyens le permettaient, dans ceux des communes. Ces nouveaux établissements devaient prendre comme modèle l'Institut de la capitale. Le projet stipulait aussi la création d'un « Institut Normal » divisé en trois sections : éducation scientifique, éducation industrielle et un musée consacré à

33 Valencia Avaria, op. cit., p. 92, et, Orrego Vicuña, op. cit, 167-168.

34 Dauxion-Lavaysse fut nommé directeur du Jardin Botanique et du Musée d'Histoire Naturelle, et Lozier, après avoir essayé vainement de réaliser son projet d'école industrielle et d'établir une carte topographique du Chili, fut nommé recteur de l'Institut National, où il échoua par excès de modernité et par manque d'autorité.

l'expérimentation scientifique (art. 3). Cet institut détiendrait aussi la direction générale de toutes les institutions publiques consacrées à l'éducation et à l'instruction du pays (art. 4).

Le 13 mai, le général Freire se plaignait que le Sénat n'avait pas approuvé son projet et décida, après consultation, de le renvoyer une deuxième fois. Dix jours après, le 23 mai, les sénateurs lui répondirent qu'ils se préoccuperaient des problèmes d'éducation après l'élaboration du plan et du système général des finances publiques. Toutefois, ils acceptèrent la création de l'Institut Normal avec des légères modifications³⁵ et l'établissement d'un Conseil d'éducation composé de cinq membres, duquel dépendraient tout l'enseignement public et la supervision de l'enseignement privé.

Le 22 septembre, Freire insista sur sa politique éducative en présentant une motion au Congrès pour diviser l'enseignement public en deux sections : scientifique et industrielle. Outre les études théoriques, l'enseignement scientifique bénéficierait de l'installation d'un musée ou établissement muni de cabinets de physique, de chimie et d'histoire naturelle, sans compter un amphithéâtre, d'anatomie, un jardin botanique, un observatoire astronomique et une bibliothèque. L'enseignement industriel serait imparti dans des écoles semblables à celles des arts et métiers, pourvues d'ateliers industriels dirigés par les meilleurs maîtres de chaque corps de métier. Les jeunes apprentis recevraient aussi une éducation morale et civique afin qu'ils puissent rivaliser avec les artisans européens.

Bien que le projet fût accueilli favorablement par le Congrès, sa discussion suscita quelques incertitudes et souleva certaines difficultés budgétaires³⁶. Toutefois, après quelques modifications de détail, il fut approuvé au cours des séances du 3 et 4 décembre 1823.

A cette même époque, Claudio Vila, pilote espagnol qui vivait retiré à Valparaíso, conçut l'idée de fonder une académie nautique. Avec un budget de dépenses très réduit, il se proposait de former des marins, non seulement préparés pour la pratique de la navigation, mais aussi capables de lever des cartes hydrographiques. Le Congrès étudia le projet de Vila mais il ne put lui prêter toute la coopération nécessaire.

La Constitution politique du 29 décembre 1823, dite la « Constitution moraliste » de Juan Egaña, confirmait la politique éducative du général Freire. « L'instruction publique, industrielle et scientifique est l'un des premiers devoirs de l'Etat », affirmait le législateur. Il y aurait dans la capitale deux Instituts Normaux : un industriel et un scientifique. Ils serviraient de modèle et de séminaire aux instituts des départements. Il y aurait aussi des écoles primaires dans toutes les agglomérations et les paroisses. En attendant la promulgation du « Code Moral », un règlement organiserait l'éducation des instituts (art. 257). Les inspecteurs, les préfets et les conseillers municipaux seraient responsables dans leurs districts respectifs du manque d'éducation et d'instruction de tous les Chiliens âgés de plus de dix ans (art. 261). Sur

35 Letelier, op. cit, T. VII, p. 55.

36 A vrai dire, le manque de ressources n'était que l'un des nombreux obstacles qui s'opposaient à la réalisation de ce projet. Le pays manquait aussi de professeurs compétents dans les domaines scientifiques et techniques et il n'avait pas la culture suffisante pour prêter un appui moral vigoureux aux institutions de cette envergure.

ce dernier point, la Constitution précise que le Conseil d'Etat, organisme consultatif, possédait une section consacrée à l'instruction publique (art. 31, 3^o). On trouve aussi dans les attributions du Sénat la protection de l'éducation (art. 38, 4^o). Chaque année, un sénateur devait visiter les provinces et examiner notamment l'état de l'éducation et de l'instruction publique (art. 58, 5^o). Les personnes qui s'occuperaient pour quelque temps de l'instruction gratuite, morale, scientifique ou industrielle seraient déclarées méritantes et pourraient être récompensées de l'Ordre du « Mérite civique » (art. 115, 4^o). Le Conseil départemental, présidé par le gouverneur, avait, entre autres attributions, celle de veiller sur l'instruction publique (art. 208, 4^o) et le doyen du conseil municipal devait protéger de l'éducation scientifique et industrielle dans le cadre de sa juridiction³⁷.

D'après un décret daté du 1^{er} janvier 1824, la Constitution politique serait utilisée, après le catéchisme, comme le premier livre de lecture et les instituts d'éducation devaient établir des cours ou donner des leçons de droit constitutionnel³⁸.

Par ailleurs, le Directeur Suprême nomma Mariano Egaña ministre plénipotentiaire auprès des cours européennes et le chargea, entre autres missions, d'engager des professeurs pour l'enseignement scientifique. A Londres, Egaña obtint le concours du professeur espagnol de mathématiques Andrés Antonio de Gorbea, du médecin espagnol diplômé à Paris José Passamán et de l'homme de lettres et juriste vénézuélien Andrés Bello.

*

Après une très courte période d'expérience fédéraliste (1826-1827), le général Francisco Antonio Pinto arriva aux affaires bien décidé, entre autres prérogatives, à réaliser une réforme radicale dans l'enseignement traditionnel et à fonder l'instruction publique. En effet, l'enseignement secondaire et supérieur à la charge de l'Etat était alors réduit presque exclusivement à celui que pouvait dispenser à Santiago l'Institut National. Les collèges officiels ou bénéficiant d'une protection officielle qui commençaient à s'établir en quelques provinces (Coquimbo, Concepción, Talca), en étaient alors à leurs débuts et les salles conventuelles étaient en franche décadence. L'Institut lui-même, bien qu'il comptait avec quelques jeunes professeurs, animés d'un esprit neuf et passionné pour l'étude, était loin de répondre aux aspirations de leur fondateurs, à savoir, construire l'enseignement chilien sur des bases rationnelles et scientifiques. Les études de droit et celles de mathématiques étaient réduites presque exclusivement aux connaissances nécessaires à l'exercice de la profession d'avocat et d'arpenteur, respectivement. Tout enseignement supérieur se voyait complété par la théologie scolastique. L'enseignement secondaire était réduit au latin, à la philosophie scolastique et aux principes de la rhétorique. Les cours de français et d'anglais étaient extrêmement rudimentaires et de surcroît peu suivis. Une classe de géographie élémentaire, créée en 1827, qui manquait de livres et de cartes, regroupa un nombre très réduit d'élèves. En outre, la plupart des professeurs se maintenaient attachés à la vieille routine. Le prêtre Juan Iñiguez enseignait l'économie

37 Valencia Avaria, op. cit., p. 108-109, 112, 118, 128-129 et 133-135.

38 Anguita, op. cit., p. 145.

politique en latin, en réduisant cette science à une centaine de maximes ou de théorèmes, sans connexion entre eux et les étudiants devaient les copier ou les apprendre par cœur. Le prêtre Juan Francisco Meneses, recteur de l'Institut, exerçait toujours une résistance invariable aux innovations politiques, législatives et sociales.

Heureusement, au cours du premier semestre 1827, le Chili recevait des outils auxiliaires importants pour la diffusion des connaissances. La liberté du commerce permettait l'introduction dans le pays de quelques livres d'histoire, de politique et de littérature amène. Traduits en espagnol, ces ouvrages étaient lus avec une certaine avidité par tous ceux qui voulaient s'instruire. Ainsi circulèrent les « Esquisses historiques des principaux événements de la Révolution française » de Jacques-Antoine Dulaure, le « Précis d'histoire universelle » de Louis-Pierre Anquetil et l'« Histoire des révolutions de la République romaine » de l'Abbé Vertot. Outre les écrits des Philosophes, circulaient aussi le « Traité d'économie politique » de Jean-Baptiste Say, « Le Droit des gens » d'Emer de Vattel, la traduction espagnole publiée à Paris de l'« Atlas historique et géographique » de A. Lesage et les romans de Samuel Richardson et de Walter Scott. Des journaux ou des revues d'histoire, de géographie, de politique, de littérature et des sciences furent aussi de puissants auxiliaires pour éclairer la génération née pendant la période révolutionnaire.

Ce bourgeonnement culturel encouragea le général Pinto à développer davantage l'éducation chilienne en accordant sa contribution personnelle et la protection de son gouvernement à la création et au maintien d'écoles et de collèges. Ainsi, comme simple citoyen, il participait de son propre pécule au financement des projets d'éducation et en tant que Président de la République, il fournissait aux établissements des moyens matériels et, selon les circonstances, il les concédait des locaux dans les bâtiments publics. En outre, comme ses prédécesseurs, il assistait invariablement à toutes les cérémonies qui avaient une signification en faveur de l'instruction publique : ouverture d'écoles, de collèges ou de cours, examens et distribution de prix.

Sa politique éducationnelle fut consignée dans la Constitution politique du 8 août 1828. Le Congrès avait l'attribution de « fomentier les lumières » (art. 46, 2) et l'Assemblée provinciale celle d'inspecter les établissements d'éducation (art. 114, 18). Enfin, les municipalités devaient établir et protéger les écoles primaires et l'éducation publique dans toutes ses branches (art. 157, 5).

Au début de son mandat, il s'intéressa tout particulièrement aux progrès de l'Institut National et, chaque jour, il invitait à sa table un étudiant de cet établissement. Il en arriva même, pour pallier au manque de professeurs, à faire transférer l'École Normale lancastérienne de l'ancienne Université de San Felipe aux locaux de l'Institut.

Pendant, Pinto, influencé par ses amis libéraux, se convainca bientôt de l'impossibilité d'entreprendre une véritable réforme éducationnelle sur les seules bases de l'Institut National. En conséquence, il dispensa l'appui du gouvernement à l'enseignement

privé non confessionnel au moment où la guerre idéologique entre conservateurs et libéraux commençait à faire rage.

Bien que la politique éducationnelle suivait les vicissitudes des passions politiques³⁹, la préférence du Premier mandataire pour l'enseignement privé donnerait une impulsion vigoureuse à l'éducation primaire et secondaire de la capitale. Ainsi, au début de 1828, José León Cabezón, professeur espagnol, qui avait enseigné le latin à Buenos Aires, établit un collège d'éducation primaire et secondaire. A la même époque, le général Pinto invita José Joaquín de Mora et son épouse Fanny Delaunax, alors enseignants à Buenos Aires, à exercer leur ministère au Chili. Littérateur éminent et libéral intransigeant, de Mora, grâce à l'appui décidé du gouvernement, fonda, le 1^{er} janvier 1829, le Lycée du Chili. Huit mois auparavant, le 1^{er} mai, Madame de Mora avait ouvert un collège de jeunes filles qui, par la qualité de son enseignement, dépasserait en peu de temps les établissements confessionnels. Les jeunes filles y apprenaient, outre la lecture, l'écriture, la religion et la morale chrétienne, la grammaire castillane et les ouvrages de dames, l'arithmétique, la géographie, la musique, l'écriture anglaise, des notions élémentaires d'histoire et de littérature et, chose plus singulière, le français, étude qui était, selon les idées de l'époque, interdit au beau sexe⁴⁰. « Quelques années plus tard, écrit Francisco Antonio Encina, les élèves de Madame de Mora brillaient dans la société de Santiago par la perfection de leur français et par la grâce de leurs manières »⁴¹.

Devenu tout naturellement le « collège des familles libérales », l'établissement de Madame de Mora subit les attaques des ultramontains. Ceux-ci, désireux de fonder un collège en accord à leurs conceptions, firent venir de Buenos Aires les époux Versin, alors pédagogues français renommés. Le nouvel établissement ouvrit ses portes le 1^{er} septembre 1828 et son programme scolaire, outre les cours de langues étrangères, de géographie et de clavicorde, était similaire à celui de Madame Mora. L'établissement de Madame Versin devint alors « le collègue des familles conservatrices ».

Le Lycée du Chili jouit dès son ouverture d'un prestige mérité, notamment dans les milieux progressistes. José Joaquín de Mora obtint le concours du professeur de mathématiques Andrés Antonio de Gorbea et, plus tard, de celui de philosophie, Juan Antonio Portes. Le programme scolaire présentait, comme celui de son épouse, des innovations pédagogiques importantes pour son époque. En plus des études propres aux établissements secondaires, on y trouvait des cours de calcul différentiel et intégral, d'optique, d'astronomie, d'éloquence et de philosophie selon les leçons de Pierre Laromiguière. D'après José Victorino Lastarria, un de ses

39 Les forces conservatrices demandaient au gouvernement de nouvelles subventions pour maintenir et développer l'Institut dans le secteur public et, en même temps, défendaient la gestion du recteur Meneses. Les libéraux, pour leur part, s'unissaient pour défendre la liberté de l'enseignement et pour attaquer Meneses qui, à leurs yeux, représentait l'obscurantisme colonial et la réaction royaliste.

40 Certaines de ces matières étaient enseignées par la méthode d'enseignement mutuel, d'autres, comme le français, par la méthode pratique de James Hamilton. L'enseignement de la musique consistait en l'étude du clavicorde et du chant, professés alors par le maître allemand Friedrich Wulffing.

41 *Historia de Chile*. Santiago, Nascimento, 1948, t. 10, p. 329.

étudiants distingués, de Mora avait introduit, pour la première fois en Amérique, les doctrines de Jeremy Bentham dans l'enseignement du droit.

Malgré la nouveauté et la qualité de l'enseignement, le sort du Lycée du Chili n'échappa pas aux rivalités politiques qui avaient envahi le champ de l'instruction publique. Ainsi, les ennemis du gouvernement, le recteur Meneses en tête, accusèrent de Mora, non sans raison, d'exercer un fort ascendant sur le Président Pinto, de bénéficier davantage des subventions publiques au détriment de l'Institut National⁴² et de faire du Lycée du Chili un centre de propagande libérale.

Le 8 décembre 1828, arriva l'éducateur Pierre Chapuis avec un petit groupe de cinq enseignants français dont Hyppolite Beauchemin, professeur de géographie, et Claude Gay, alors jeune étudiant de sciences naturelles. De Mora attaqua les maîtres français en les qualifiant de « réactionnaires et de jésuites » mais les conservateurs s'empressent à les accueillir et leur facilitèrent l'organisation d'un nouveau collège. Le prêtre Meneses, après avoir renoncé au rectorat de l'Institut, groupa autour de lui la plus part des professeurs français et fonda le collège de Santiago. Le Président Pinto, lui-même, tout en souscrivant aux actions du nouvel établissement, lui céda un local dans l'un des patios du cloître de San Agustín et le subventionna avec dix bourses qui devaient être distribués parmi des jeunes de province. Par la suite, en 1830, lorsque Meneses entra au gouvernement, Andrés Bello prit la direction du collège de Santiago où il s'y prodigua pour enseigner les humanités, le droit romain et les sciences politiques.

En 1830, Santiago et les districts adjacents possédaient 26 écoles primaires avec une assistance moyenne de 1.723 élèves. De ces écoles, quatre (deux de garçons et deux de filles) étaient publiques. Les autres étaient privées ou communales. Les collèges de garçons étaient au nombre de 11 avec 772 élèves dont 348 correspondaient à l'Institut National, 113 au Collège de Santiago, 84 au Lycée du Chili et le reste aux autres établissements secondaires. Les collèges ou écoles plus avancées pour les filles étaient au nombre de 5, avec 328 élèves dont 174 correspondaient au collège de Madame Versin et 79 au celui de Madame de Mora⁴³. Quatre ans auparavant, en janvier 1827, un recensement de la province de Chiloé faisait état de 7.604 enfants de 7 à 15 ans dont 3.515 scolarisés. Un an plus tard, la population scolaire comportait 4.604 élèves. Ainsi, à Chiloé la moitié des enfants recevaient une instruction primaire tandis qu'à Santiago seul un dixième de la population scolaire en bénéficiait⁴⁴.

*

Le triomphe des forces conservatrices à Lircay, le 17 avril 1830, porta le général Joaquín Prieto à la présidence de la République mais ce fut son ministre Diego Portales,

42 Le général Pinto avait cédé à de Mora un quartier des ateliers militaires à condition de recevoir gratuitement dix jeunes boursiers. Par la suite, le gouvernement vint à son secours en s'engageant à augmenter le nombre de bourses à 42 et à lui octroyer la somme de 200 pesos.

43 *El Araucano* du 15 janvier 1831, n° 18, cité par Barros Arana, op. cit., t. 15, p. 308, et par Encina, op. cit., t. 10, p. 330 et 332.

44 Cité Encina, t. 10, p. 316-317.

idéologue pragmatique, forte personnalité, qui devint le premier personnage de l'État, voire l'homme fort du régime.

Bien que par ses conceptions proches de l'Ancien Régime, le nouveau gouvernement semblerait ne pas s'intéresser aux problèmes de l'instruction publique, il ne pouvait pas négliger ce service auquel les gouvernements précédents avaient prêté leur appui plus ou moins efficace. Ainsi, en septembre 1830, lors de la dévolution des biens fonciers séquestrés aux congrégations religieuses, le gouvernement décréta que chaque couvent devait ouvrir une école de premières lettres. L'ordre ne fut pas exécuté et, deux ans plus tard, le 12 juillet 1832, Portales contraignit l'Eglise à faire ouvrir les écoles, dans un délai d'un mois, sous peine de « financer les écoles qui seraient fondées par les municipalités ». Par la même occasion, il réglementa ces établissements, en fixant les horaires, en signalant le modeste enseignement (lecture, écriture, prière et les quatre opérations) et en supprimant les châtimens corporelles.

En ce qui concerne l'enseignement secondaire, Portales dissout le Lycée du Chili et refondit le collège de Santiago dans l'Institut National. Celui-ci resta le seul établissement public et bénéficia de nouvelles subventions. Par ailleurs, le 8 février 1832, le gouvernement reconnut la liberté d'enseignement mais obligea les élèves des collèges privés à passer leurs examens dans les établissements publics.

Le 15 mai 1832, Portales, suivant en cela les conseils de Bello et d'autres professeurs expérimentés, dicta un nouveau règlement pour l'Institut National. Les dispositions établissaient des règles claires et précises de l'administration intérieure, et régularisaient les études, les examens et la promotion des élèves. Elles relevaient en outre les attributions des professeurs. Afin de compléter ce règlement, le gouvernement créa, le 20 mai, un « Conseil supérieur d'Instruction publique », chargé de la direction des études et des affaires économiques de l'Institut. D'autre part ce conseil, en conformité avec celui des professeurs, avait la faculté de nommer et de destituer les employés supérieurs de l'établissement, de désigner les méthodes et les livres d'enseignement et d'ouvrir des concours littéraires et scientifiques.

Les dispositions éducationnelles du nouveau gouvernement furent consignées dans la Constitution politique de 1833. L'article 128 recommandait aux municipalités de promouvoir l'éducation et de veiller sur tous les établissements d'éducation financés par des fonds communaux. L'article 153 déclarait : « L'éducation publique est une attention prioritaire de l'État. Le Congrès formera un plan général d'éducation nationale et le ministre du cabinet respectif lui rendra compte annuellement de l'état de l'éducation dans toute la République ». Enfin, l'article suivant disposait qu'« Il y aurait une Surintendance d'éducation publique chargée de l'inspection de l'enseignement national et sa direction sera placée sous l'autorité du gouvernement »⁴⁵.

45 Cette surintendance devait remplacer le Conseil Supérieur d'Instruction publique et devenir, par la suite, en 1837, le ministère d'Instruction publique. Valencia Avaria, op. cit., 179 et 182, et Labarca, op. cit., p. 92.

A la fin de l'administration Pinto et au début de celle de Portales, des manifestations d'un mouvement intellectuel solide et fédérateur commençaient à voir le jour. Bien avant 1830, Pedro Fernández Garfías avait substitué la grammaire d'Antonio de Nebrija par celle de Charles-François Lhomond, rédigée d'après la méthode de Jean-Jacques Ordinaire. José Manuel Varas publia en 1828 ses « Leçons élémentaires de morale » et, en collaboration avec Ventura Marín, les « Eléments d'idéologie », extraits de l'ouvrage de Pierre Laromiguière, alors à la mode en France. Concernant la littérature, on suivait les théories du professeur écossais Hugh Blair. A la chaire de Droit naturel et des gens, Jean-Jacques Burlamaqui et Ermer de Vattel avaient succédé à Samuel von Pufendorf. A partir de 1832, on utiliserait aussi « Les principes du Droit des gens », ouvrage publié à Santiago par Andrés Bello. Cette même année, Andrés Antonio de Gorbea commençait à publier la traduction en espagnol du « Cours complet de mathématiques pures » de Louis-Benjamin Francœur, ouvrage célèbre à l'époque. Enfin, l'économie politique était enseigné d'après le traité de Jean-Baptiste Say. A ce développement intellectuel, il faut ajouter la création en 1833 d'une école de Médecine et de Pharmacie ainsi que les débuts des recherches de Claude Gay qui aboutirent plus tard à sa monumentale *Historia física y política de Chile*⁴⁶.

Les progrès réalisés depuis les premiers jours de l'Indépendance, l'action bénéfique des professeurs et des enseignants étrangers et les résultats positifs des nouvelles reformes permettaient au régime conservateur de voir l'avenir de l'éducation avec un certain optimisme et persévérer chaque jour encore son développement. Tout du moins, c'est ce que laissait entendre Diego Portales dans un mémoire rédigé en 1836 :

Tous les ans, je vois s'étendre l'éducation primaire dans la masse du peuple ; chaque année, de nouveaux établissements se créent et même les classes les plus modestes, qui n'eurent pas le bonheur de recevoir leur instruction primaire, ont commencé à sentir les bienfaits de l'éducation et se manifestent empressées de voir s'étendre ses bénéfices à la génération à venir. Il faut accélérer ce mouvement et pour y parvenir on doit, non seulement, multiplier les écoles primaires mais aussi améliorer, dans ces établissements, l'enseignement par le biais de maîtres appropriés, de livres élémentaires adéquats et de bonnes méthodes. A cet effet, on chargera tous les agents de la République en poste dans les nations étrangères de visiter et d'observer les établissements d'éducation, particulièrement les Écoles Normales. Ils devront établir un rapport circonstancié de la méthode suivie tant par les uns que par les autres, et nous faire parvenir les règlements et tout ce qui pourrait nous servir à nous former une idée de tous les détails de leur organisation. Il devront aussi faire parvenir au gouvernement une collection choisie de livres de lecture et d'autres branches de l'enseignement ainsi que d'ouvrages de religion et de morale les plus aptes pour l'éducation tant de l'un que de l'autre sexe⁴⁷.

46 Cet ouvrage fut publié à Paris entre 1844 et 1854 et comprend 24 volumes et un atlas de 2 volumes in-4°.

47 Encina, op., cit., t. 11, p. 117.

*

Comme beaucoup d'institutions héritées du colonialisme espagnol, l'éducation chilienne reste, au début du processus d'indépendance, un simple prolongement de la période précédente. Par la suite, elle subira aussi les vicissitudes de l'organisation politique des gouvernements républicains.

Les hommes de 1810, suivant la philosophie de l'époque, espéraient servir le peuple en diffusant l'éducation et la culture jusqu'aux dernières couches de la société. Ainsi, Juan Egaña, Manuel de Salas et Camilo Henríquez entre autres, qui avaient souhaité reformer l'éducation pendant la dernière période coloniale, espéraient vaincre l'ignorance afin que chacun comprenne ses devoirs de citoyen et d'homme, et, qu'en même temps, il prenne conscience que le travail est, de toutes les activités productrices, la seule source inépuisable de la grandeur de l'État et du bonheur de la société.

Cependant, ces idéaux de la minorité réformatrice de la « Vieille Patrie » se heurtèrent à des difficultés insurmontables : le poids de la « nuit coloniale », l'inexpérience politique, le manque de recours et d'enseignants qualifiés et, à partir de 1813, la guerre contre les forces royalistes du vice-royauté du Pérou. Toutefois, des patriotes visionnaires arrivèrent à superviser l'enseignement confessionnel et à décréter la création du premier règlement scolaire, de la première bibliothèque publique et de l'Institut National, établissement voué à l'enseignement secondaire et universitaire. Ils espéraient, en outre, rénover l'enseignement en lui donnant une orientation moderne et scientifique.

Malheureusement, tous ces efforts et ces avancés furent supprimés pendant la Reconquête espagnole. Il fallut donc attendre l'année 1818, après les triomphes de l'armée des Andes à Chacabuco et à Maipo, pour voir se dessiner la nouvelle politique d'éducation de la République. Ainsi, le général Bernardo O'Higgins, convaincu que l'éducation civile et militaire était l'un des piliers de l'indépendance politique et du développement économique du pays, rétablit les institutions d'éducation créées pendant la première époque de l'Indépendance. Il voulut faire de l'Institut National le centre et le modèle de l'éducation nationale et multiplier les écoles publiques gratuites. Pour y parvenir, il fonda une Ecole Normale, décréta la libre importation de livres, implanta le système d'enseignement mutuel ou lancastérien et manifesta son intention de faire venir au pays des enseignants et des professionnels étrangers. Son successeur, le général Ramón Freire, continua cette politique en essayant de lui donner une orientation technique et scientifique et en la plaçant sous la direction d'un Conseil d'éducation dépendant directement du gouvernement.

Cette impulsion que O'Higgins et Freire voulaient imprimer à l'instruction publique ne pouvait pas donner dans l'immédiat les résultats escomptés. Le manque de ressources, de professeurs compétents, de manuels et de matériel scolaire et l'indifférence de la société pour

Itamar Olivares

l'éducation des masses populaires freinèrent les projets et les réformes destinés à implanter l'éducation publique, rêvée depuis longtemps par les hommes de Lumières.

Cependant, sous l'administration de Francisco Antonio Pinto, on perçoit quelques signes évidents de progrès. Le développement de l'enseignement privé non confessionnel, l'importation et la diffusion de manuels spécialisés et surtout, l'arrivée d'enseignants et de professeurs étrangers donneront à l'éducation un essor significatif. Par la suite, grâce à la politique réaliste de Diego Portales, les progrès réalisés depuis les premiers jours de l'Indépendance deviendront les fondements de l'État enseignant et le point de départ de la future éducation chilienne, considérée, à juste titre, comme l'une des meilleures d'Amérique latine.

Itamar OLIVARES
Université de Paris X - Nanterre.